

Info Cultures maraîchères

05/2026

25 février 2026

Prochaine édition en mars 2026

Table des matières

Bulletin PV Cultures maraîchères 1

Bulletin PV Cultures maraîchères

L'hygiène au champ atténue la pression de la mouche blanche du chou



Photo 1 : Dans les cultures hivernées de choux, on peut déjà observer les premières pontes de la mouche blanche du chou (photo : Agroscope).

Les conditions climatiques printanières attendues ces prochains jours devraient intensifier l'activité de la mouche blanche du chou (*Aleyrodes proletella*) en cultures de choux, entraînant une augmentation massive des pontes du ravageur.

L'hygiène au champ constitue une mesure actuellement indispensable si l'on veut atténuer cette évolution : il faut donc broyer sans plus attendre les déchets de récolte et les enfouir à faible profondeur, en incluant bien entendus les déchets de parage laissés au champ !!!

L'objectif est de limiter aussi longtemps que possible le développement des populations d'aleurodes dans les cultures de choux, et de retarder ainsi la colonisation des jeunes cultures printanières. Il importe également d'installer ces jeunes plantations à la plus grande distance possible des cultures de brassicacées hivernées (choux de Bruxelles, choux frisés, choux frisés non pommés, flower sprouts ou colza, par exemple).

Charançon de la tige du chou – il est temps d'éviter l'éclatement du pseudobulbe des colraves



Photo 2 : Adulte du charançon de la tige du chou (à droite) sur un piège englué jaune (photo du 23 février 2026 par Agroscope).

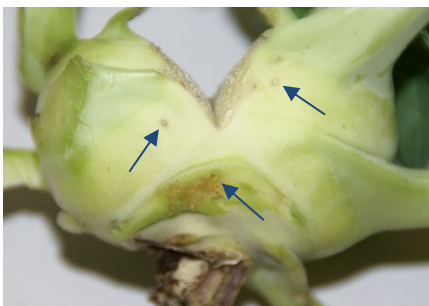


Photo 3 : Éclatement d'un pseudobulbe de colrave suite à des piqûres d'insectes, notamment du charançon de la tige du chou. Les cicatrices de ces piqûres sont indiquées par les flèches (photo : Agroscope).

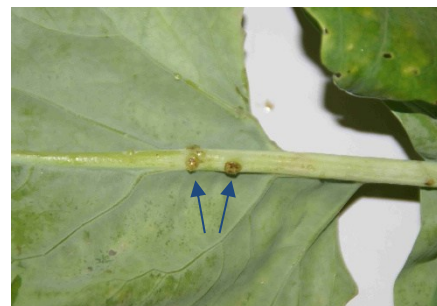


Photo 4 : Les charançons de la tige du chou déposent leurs pontes dans les pseudobulbes ou dans les pétioles des colraves (flèches sur la photo Agroscope), au moyen de leur ovipositeur.

Le vol du charançon de la tige du chou (*Ceutorhynchus pallidactylus*) est en cours. Nous en avons capturé de nombreux exemplaires sur nos pièges englués jaunes placés dans un site de la région de Horgen (ZH). L'activité de ce ravageur devrait continuer d'augmenter dans les jours à venir en raison des températures attendues, particulièrement douces. Dans les régions menacées, il faut immédiatement entreprendre la protection des cultures, en particulier celles de colraves. Il en est de même pour les jeunes plantes des diverses espèces de choux, y-compris lorsqu'elles sont sorties en plein air pour une courte durée, par exemple pour les durcir. Attention toutefois : dans les régions régulièrement et fortement infestées, ces charançons s'attaquent aussi aux cultures élevées sous abris.



Il est possible de lutter contre le charançon de la tige du chou en traitant les jeunes plantes des diverses espèces de choux, y compris les colraves, avec un des pyréthrinoïdes autorisés (délai d'attente : deux semaines). On peut également placer des filets anti-insectes à mailles fines ou des voiles d'intissé sur ces cultures, ainsi que sur celles de radis de tous les mois ou de radis longs. Rappelons que le danger d'attaques est circonscrit dans les cultures de plein champ recouvertes de voiles intacts.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html> .

Mentions légales

Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Ortelli, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Pascal Herren (FiBL)
Photos:	photos 1-4: C. Sauer (Agroscope)
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Reckenholzstrasse 191, 8046 Zürich, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs ; la jurisprudence actuelle est applicable.